

Rwamagana le 18 mai 1962

Kibungu le

N°

Objet : Explication sur
remarque.



Transmis copie pour Information.
A Monsieur le Ministre de l'intérieur,
en le priant de bien vouloir agréer l'
assurance de ma considération très
distinguée.

A Monsieur le Préfet
à
K I B U N G U.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous répondre votre
lettre N° 460/Pers.03/H.J du 16 mai 1962, concernant mes déplacements
illéguriens.

Je vais bien vous faire connaître que vo-
tre remarque n'a aucun motif régal. Je me suis déplacé deux fois, donc
la première fois j'avais votre autorisation verbale et, je vous ai pa-
rlé tout ceux qui m'a amené à Kigali. Le deuxième fois mon déplacement
a été effectué hors des heures du service.

Donc si c'est défendu de se déplacer dans
les jours fériés ou après le service, il sera très intéressant de me
faire un avis officiel interdisant tout déplacement de votre personnel
aux jours fériés ou hors du service;

Le Sous-Préfet de la Préfecture de
Kibungu.

Chef de poste détache Rwamagana.

KANYANGOGA Thomas.